

Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) pour les Vals de l'Orléanais

Atelier « Dignes »

Jargeau,

Le 25 mai 2016



ECRIVALS une première esquisse de la stratégie locale

ÉCRIVALS : 3 OBJECTIFS STRATÉGIQUES POUR RÉDUIRE LES CONSÉQUENCES NÉGATIVES DES INONDATIONS

- 1. Rechercher une meilleure maîtrise de l'inondation** : éviter la formation de brèches accidentelles et maîtriser l'entrée de l'eau dans les vals.
 - 1.1. Éviter la défaillance des ouvrages : par la poursuite des travaux de restauration et d'entretien du lit et des levées.
 - 1.2. Limiter les dommages dus au dépassement des digues par les crues les plus fortes.
- 2. Chercher à diminuer le risque dans les zones exposées** : traiter les zones qui seront inondées quel que soit le scénario d'amélioration du système d'endiguement retenu.
 - 2.1. Diminuer l'exposition lorsque c'est possible et pertinent : en guidant les écoulements ou en adaptant l'occupation de l'espace.
 - 2.2. Réduire la vulnérabilité du territoire : aller vers la résilience en agissant sur la vulnérabilité des enjeux et des services.
- 3. Préparer la crise** : optimiser la coordination et la préparation des acteurs du territoire.

6 scénarios testés pour éviter les brèches par surverse

Plus de 15 scénarios testés

Analyse de la réduction de la vulnérabilité de l'habitat sur Bou et Sully

Préparer la crise et la post Crise :
Optimiser la coordination et la préparation des acteurs

1 - Préparer les acteurs à la crise en intégrant les dernières connaissances acquises sur les enjeux et les aléas

2 – Optimiser la coordination des acteurs

3 – Anticiper le besoin en relogement des populations sur une période importante

4 – limiter les impacts sur les réseaux

Rechercher une meilleure maîtrise de l'inondation :
Prévenir la formation de brèches dans les digues et maîtriser l'entrée d'eau dans les vals

1 - Assurer la pérennité et la cohérence de la gestion des levées et du lit, en lien avec les enjeux exposés

2 - Prévenir la défaillance des ouvrages par la poursuite des travaux de restauration et d'entretien du lit et des digues

3 - Limiter les dommages dus au dépassement des digues par les crues plus fortes

Faire vivre la SLGRI des vals de l'Orléanais

1 – Apporter à chaque acteur une vision globale de la gestion du risque et de son rôle

2 – Animer le suivi de la SLGRI

3 – Organiser la déclinaison opérationnelle

Développer une communication cohérente et pérenne:
Adapter la communication aux différents publics et fournir une information coordonnée sur le risque et sa gestion

1 – Favoriser la communication vers la population et les personnes « relais »

2 – Actualiser régulièrement la connaissance du risque des acteurs « clés »

3 – Communiquer vers les acteurs économiques

4 – Valoriser et pérenniser les traces historiques de l'inondation sur le territoire

Chercher à diminuer le risque dans les zones exposées :
Agir sur la vulnérabilité des enjeux et l'occupation du sol

1 - Diminuer l'exposition lorsque c'est possible et pertinent : en guidant les écoulements ou adaptant l'occupation de l'espace

2 - Réduire la vulnérabilité du territoire : Aller vers la résilience en agissant sur la vulnérabilité des enjeux et des services

3 – Faire du risque d'inondation un point de vigilance dans le contrôle des installations et équipements sensibles

4 – Mieux appréhender la sensibilité du territoire aux remontées de nappe

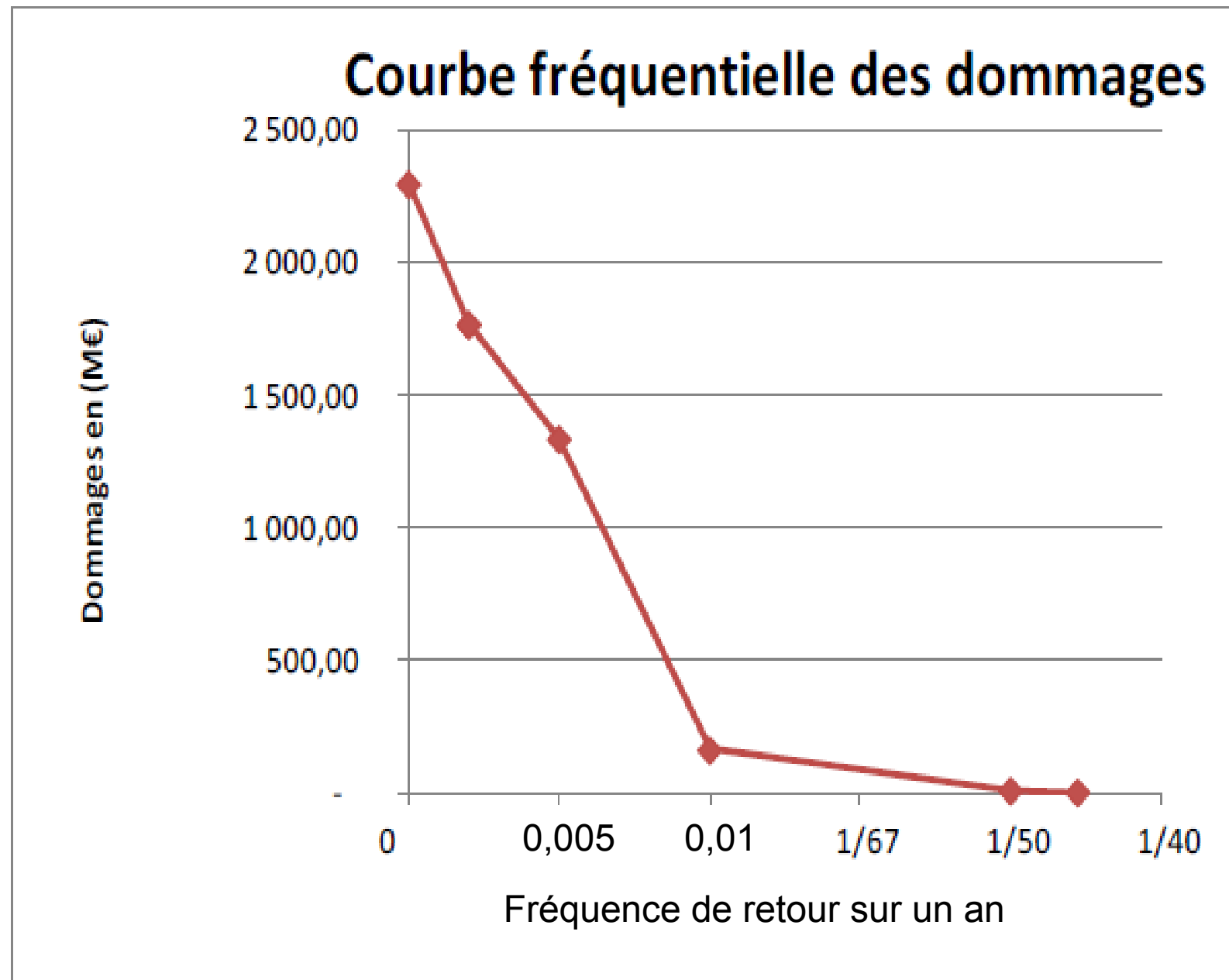
Objectif de l'atelier :

Aller vers une esquisse de programme d'actions

Diagnostic Ecrivals suivant 4 types de crues

- Crue de premiers dommages : T 50 ans
- Crue premières surverses : T 100 ans
- Crue Type XIXeme siècle : T 200 ans
- Crue exceptionnelles : T 500 ans

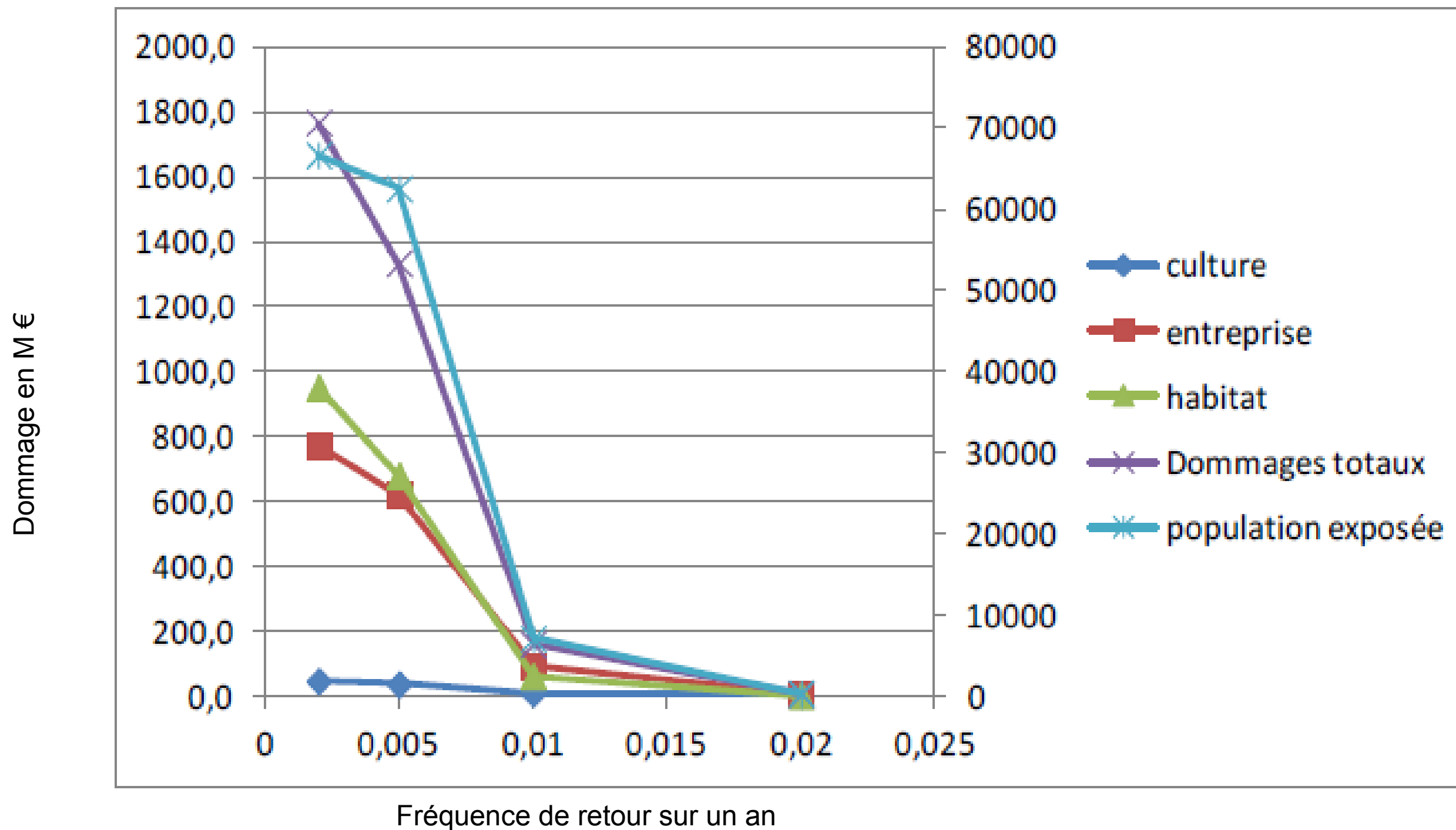
Dommmages moyens annualisés



Dommmages moyens annualisés : 13,3 M €

- Crue de premiers dommages : 0,3 %
- Crue de premières surverse : 9 %
- Crue type XIXème : 40,2 %
- Crue exceptionnelle : 50,5 %

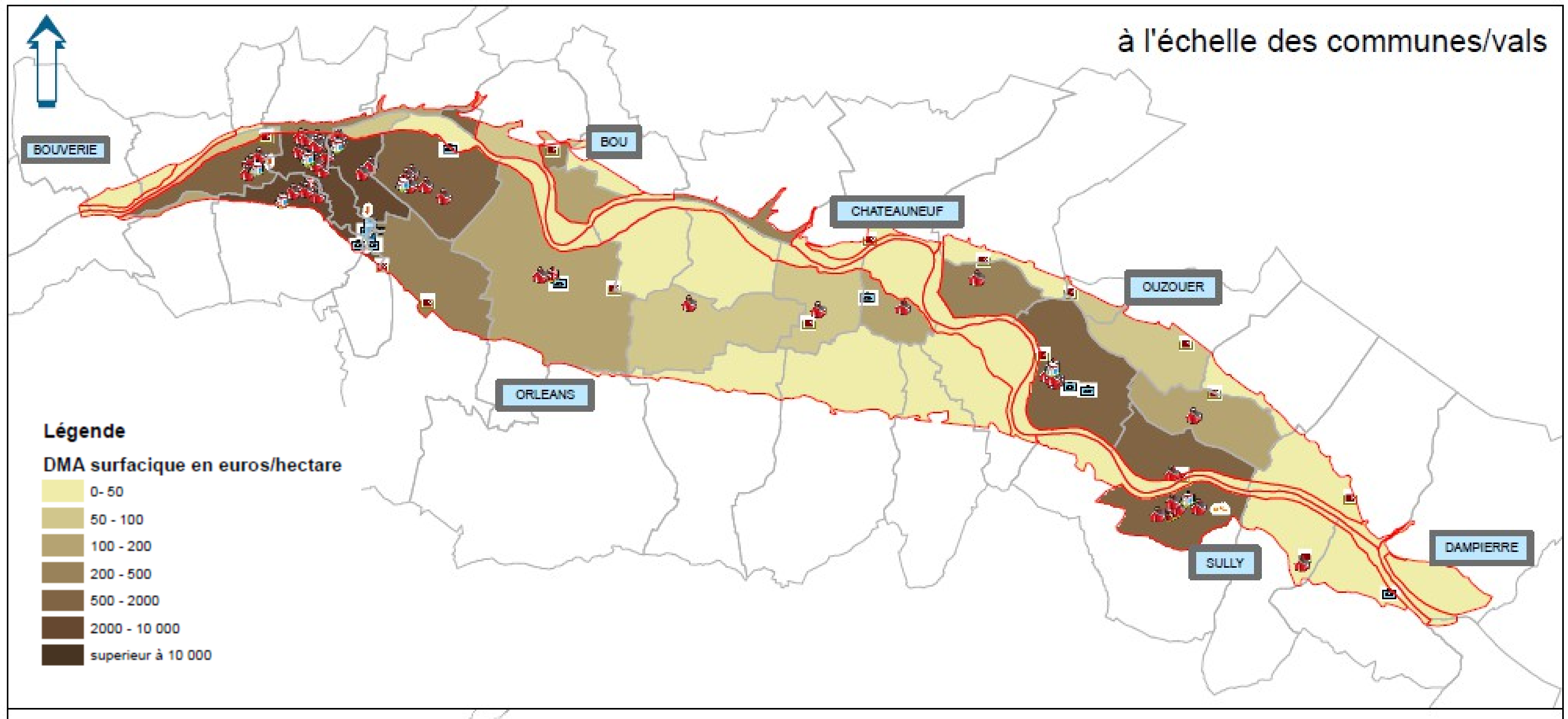
Source : Ecrivals



Les dommages aux habitations sont équivalents à ceux des entreprises

L'agriculture pèse peu dans le dommage

Dommmages moyens annualisés à l'échelle communale



Objectif de l'atelier

Aller vers une esquisse de programme d'actions :

- compléter si nécessaire le rendu de la première réunion,
- dégager des priorités, des porteurs de projets potentiels, une temporalité des actions pouvant être mises en œuvre

Rechercher une meilleure maîtrise de l'inondation : Prévenir la formation de brèches dans les digues et maîtriser l'entrée d'eau dans les vals

1 - Assurer la pérennité et la cohérence de la gestion des levées et du lit, en lien avec les enjeux exposés

Déclinaison
Gemapi

Faire émerger la gouvernance et une structure de gestion des digues (quelle échelle de gestion : hydraulique, sous-ensemble cohérent, territoire...) :

- Mission d'appui DREAL
- Réflexions EP Loire « projet d'intérêt commun »
- Convention de gestion des levées dès 2018 entre l'État et les Collectivités

2 - Prévenir la défaillance des ouvrages par la poursuite des travaux de restauration et d'entretien du lit et des digues

Convention de
Gestion
2018/2024

- Entretien du lit et des levées
- Fiabiliser les levées (EDD)
- Poursuivre le suivi de l'évolution du lit
- Poursuivre les études sur l'interférence entre les karsts et les digues

3 - Limiter les dommages dus au dépassement des digues par les crues plus fortes

Convention de
Gestion
2018/2024

Deux opérations prioritaires retenues après le test de 6 scénarios pour éviter les brèches par surverse (ECRIVALS) :

- rétablir le fonctionnement du déversoir de Jargeau et traiter les points bas de la digue
- rétablir le fonctionnement du déversoir d'Ouzouer et traiter les points bas de la digue

(NB : ces opérations nécessitent une communication préalable importante pour être comprises)

à l'échelle de la maille d'agregation minimale

